



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Convocation adressée par mail, le 19 Février 2025 par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 06 Mars 2025 de 18h à 20h, à l'école élémentaire d'application du Val, à Olivet.

Membres de droit présents

Noms	Qualités
PRESIDENT(E)	
Mme NAUDIN HERBE	Directrice école d'application
EDUCATION NATIONALE	
Mesdames Boile, Chevalier, Dieudonné-Lequesne, Legendre, Lojou , Renne, Rochelle, et M. Aymérial	Professeurs des écoles
ELUS	
Mr Denoux	Conseiller Municipal Mairie Olivet
PARENTS D'ELEVES	
Mesdames Bougras, Coudière, Hazotte, Lecourt, Masseret, Oudot, Messieurs Grzelec, Mutzenhardt	APE

Membres invités

Noms	Qualités
Monsieur VILLERMET Pierrick	Manager d'école

Membres absents et excusés

Noms	Qualités
M. CALLEJA	EDUCATION NATIONALE
Mme Louchart	Psychologue scolaire EN
Mme Sylvain	Maîtresse E
Mmes Brondin-Bernard, Brillaud, Fouquet, Roussel,	Professeurs des écoles
Madame PLISSON	Déléguée Départementale de l'Education Nationale

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Boile, Mr Grzelec, parent APE.

1. Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil

Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du conseil d'école.

2. Rappel de l'ordre du Jour

- La présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil
- La validation du précédent PV
- Le fonctionnement de l'école : La coopérative scolaire, les travaux.
- La vie de l'école

Les projets de l'école et pédagogiques, Les évaluations nationales : bilan des résultats de janvier CP,
Les concertations : conseils, liaisons Le suivi des élèves

- La sécurité : PPMS Incendie, Risques majeurs
- Les questions de l'Association des Parents d'Elèves, APE
Ecole : L'utilisation de l'application Primot, piscine
Mairie : Ballon sur les temps périscolaires. Repas de la cantine : quantités

3. Validation du précédent PV

Madame Naudin Herbé évoque la rédaction du procès-verbal. Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Retour sur le précédent compte rendu du 05 novembre 2024 :

Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Les effectifs et répartitions des élèves dans les classes. Le règlement intérieur, le PPMS, le projet d'école. Les projets pédagogiques des classes, le bilan fête des écoles du Val de l'année précédente. Un point financier de la coopérative scolaire.

Questions de l'Association des parents d'élèves, APE :

Mairie : pour les équipements sportifs de l'école, le remplacement des filets de but et paniers basket. La pose de voiles d'ombrage au printemps.

Périscolaire : les activités proposées sur les temps périscolaires prévues cette année 2024-2025. Le taux d'encadrement sur les temps périscolaires.

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité ce jour.

4. Fonctionnement de l'école

4.1 La coopérative scolaire

Dons de 3 041 euros

- Spectacles pédagogiques
 - JMF 348 euros
 - Ecole et cinéma 460 euros
- Sortie pédagogique au château de Meung sur Loire : les entrées 420€ - la subvention mairie : 189€ = 231€ pris en charge par la coopérative scolaire. Le bus a été financé par le budget transport mairie.
- EPS : financement des séances de volley-ball pour les CE2 et les CM1 : 300€ x2 = 600€
- Ventes :
 - des photos : 1219,35 euros
 - Ventes de gâteaux pour aide financière pour les 2 classes de découvertes : il a été retiré 20 euros pour les CM, 35 euros pour les CE1 sur les sommes totales, en prévision de la vente de gâteaux.

Hélas en faisant cela, l'investissement des parents est moindre que les années précédentes pour la confection de gâteaux.

Nous remercions les parents qui participent déjà à cette action et nous souhaiterions que d'autres parents s'investissent davantage.

Nous rappelons que l'investissement administratif et organisationnel des enseignants est assez conséquent. Le soutien des parents dans les projets est primordial dans la démarche et le succès des projets.

Concernant la classe de découverte des CM, une sortie pédagogique proposée par l'OUL risque de ne pas pouvoir se réaliser car le financement n'est pas à la hauteur des prévisions par rapport aux années précédentes.

- Vente de gâteaux des CE1 le vendredi 21 mars, dès 16h30.

4.2 Les travaux

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le changement des ordinateurs pour toutes les classes, la direction, et l'imprimante située à l'étage.

Le photocopieur du rdc manifeste des signes de dysfonctionnement.

Les demandes de travaux sont transmises par mail à M. Villermet. Un suivi des travaux est régulier.

Nous avons demandé d'utiliser les rideaux de la salle informatique pour remplacer ceux de la classe des CP/CE1. La demande est en cours.

Concernant le budget investissement : certains bureaux d'enseignants sont à changer, une demande va être transmise. L'équipe enseignante fera une demande d'achat d'un vidéoprojecteur. Des devis seront transmis au manager prochainement en fonction des réels besoins de l'école pour assurer un bon fonctionnement car l'école ne connaît pas le budget d'investissement alloué à l'école.

5. La vie de l'école

5.1 Le projet d'école

Le projet d'école se décline selon 3 axes :

- Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves.
- Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves.
- Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.

Nos actions pour cette année scolaire sont :

- Encoder selon les normes orthographiques.
- Rituels quotidiens de calcul mental pour toutes les classes.
 - Cycle 3, un thème de calcul par semaine. Une notion/période pour les CM1.
 - Cycle 2, Chaque jour compte CP et CE1 : des recherches de procédures ou des stratégies, des phases d'entraînement et de découverte journalières.
- Résoudre des situations problèmes par des stratégies adaptées :
 - CP et CE1 : Utilisation d'une méthode commune de résolution de problèmes, à partir du manuel de mathématiques commun aux deux niveaux « Chaque jour Compte ».
 - CE2-CM1-CM2 : Systématiser la résolution de problème pour tout apprentissage mathématique. Faire verbaliser les élèves sur leurs procédures. Participation au Défi math, à la course aux nombres...
- Parler ; échanger, s'écouter, découvrir des arts, s'ouvrir sur la culture : JMF, « Ecole et cinéma » pour toutes les classes, Fabrique Opéra (Carmen), Spectacles proposés par la mairie (Alliage).
- Respecter autrui, acquérir des compétences en EPS, des savoirs au niveau de l'éducation à la santé : Parcours du cœur (autour des écrans, les gestes de 1ers secours, l'alimentation : le petit déjeuner/pique-nique, et l'EPS).
- Favoriser les liaisons inter-cycles :
 - Ecole maternelle/Ecole élémentaire : Enrichir le vocabulaire.
 - Participation de la Directrice de l'école élémentaire d'application aux équipes éducatives des GS, permettant un suivi des besoins éducatifs et pédagogiques particuliers et d'anticiper les accueils des élèves à l'école élémentaire.

5.2 Evaluations nationales : bilan des résultats de janvier des 32 élèves de CP

CP

En français

Points forts :

- Lecture à voix haute : résultats corrects dans la lecture à voix haute de mots et d'un petit texte.
- La connaissance du nom et du son des lettres.
- La compréhension de phrases lues par l'enseignant.
- L'écriture des syllabes.

Axes de progrès :

- La compréhension des phrases lues par l'élève.
- La manipulation de phonèmes (conscience phonologique : difficulté à repérer les mots qui terminent par le même son que le mot d'origine).

En mathématiques

Points forts :

- Ecrire des nombres entiers et placer des nombres sur une ligne graduée (progrès depuis les évaluations de septembre car c'était une compétence non-réussie).
- La résolution de problèmes : les élèves ont développé de bonnes stratégies et ont davantage réussi par rapport aux évaluations de septembre.

Axes de progrès :

- La comparaison des nombres (épreuve de rapidité, les élèves ont compris mais n'ont pas été assez rapides, même constat que septembre).
- Les élèves ont davantage réussi les soustractions que les additions.
 - 3 élèves à besoins sur un grand nombre de compétences en français et en mathématiques.

5.3 Les concertations

- Conseils de cycle 1 et 2 (3 /an) :

Un bilan sur les évaluations nationales de septembre a été présenté le 19 novembre 2024.

Nous avons également échangé sur les projets des liaisons maternelle/élémentaire.

La prochaine réunion est prévue le 17 mars 2025, sur l'organisation de la liaison maternelle-cycle 2.

- Conseils de cycle 2 (3 /an) ; Conseils de cycle 3 (2 /an)

Les enseignants échangent sur le suivi des élèves, les projets de cycle et sur les résultats des évaluations nationales afin de mettre en œuvre des situations pédagogiques permettant la réussite des élèves et les répartitions pour la prochaine année scolaire.

- Conseils école /collège (4/an) : l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription, le Principal adjoint du collège, les Conseillers pédagogiques, les directeurs des différentes écoles du secteur du collège de l'Orbellière, les enseignants des CM1/CM2, quelques professeurs du collège, se sont rencontrés deux fois depuis le début de l'année scolaire :

- le 07/11/2024, échanges sur l'analyse des résultats des évaluations nationales des 6èmes,
- le 06/02/25 autour de pratiques pédagogiques sur la géométrie et la lecture compréhension.

➤ Les prochains conseils école/collège sont prévus le 13/05/2025 et le 26 juin (commission d'harmonisation).

- Conseil des maîtres (10/an) : depuis septembre, les enseignants ont participé à 6 conseils des maîtres. Les ordres du jour concernent le fonctionnement de l'école, les divers projets, le point sur le suivi des élèves.

➤ Les prochains conseils des maîtres seront axés sur : le suivi des élèves, l'organisation de la fête des écoles et les nouveaux programmes.

5.4 Le suivi des élèves

Le RASED : Les élèves sont orientés en fonction de leurs besoins soit vers la psychologue scolaire, Mme Louchart, soit vers l'enseignante spécialisée, Mme Sylvain (enseignante E).

Les échanges avec les élèves dans ce cadre restent confidentiels.

Mme Sylvain prend en charge des élèves afin de les accompagner dans les apprentissages. Elle co-intervient avec Mme Legendre, également en classe de CE2.

Mme Louchart évalue les connaissances des élèves (avec autorisation des familles), observe, communique, échange avec les familles, les différents partenaires et l'équipe des écoles.

A ce jour :

- Les enseignants ont transmis 17 demandes d'aides au RASED.
- Mme Louchart suit actuellement 22 élèves.
- Mme Sylvain suit 4 élèves du cycle 2 (enseignante E).

Pour rappel, le RASED peut être contacté par mail ou par téléphone.

➤ Courriel : rased.olivet@ac-orleans-tours.fr Tel. : 02.38.22.56.74

5.5 Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre.

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des familles concernés.

Les temps d'APC ont lieu soit sur les temps méridiens ou dès 16h30.

Les groupes d'élèves sont reconstitués à chaque période.

- CP : Encodage, numération, additions soustractions, résolutions de problèmes (stratégies), encodage de sons.
- CP/CE1 : Lecture compréhension (groupe hétérogène).
- CE1 : Mathématiques : calculs posés, en ligne et résolutions de problèmes.
- CE2 : Lecture/encodage (2 x par semaine), en mathématiques revoir les notions abordées en classe (1 x par semaine).
- CE2/CM1 : Défi écriture – Production d'écrit, Informatique (préparation d'exposé en utilisant l'outil informatique) en demi-classe.
- CM1 : Tables de multiplication, technique de la multiplication posée.
- CM1/CM2 : Orthographe, « first légo ligue ».
- CM2 : Période 1 : Fluence ; Période 2 : un groupe Fluence + un groupe raisonnement orthographique sur la phrase et le texte, Période 4 : un groupe : Programmation + langage oral + recherche documentaire + production d'écrits.

5.6 Le Pacte

Action de soutien, d'accompagnement en fonction des besoins pédagogiques des élèves se poursuit :

- Lecture, encodage, écriture, Numération, problèmes pour les périodes 2 et 3 pour les CP, organisés par Mme Chevalier et Mme Leblond (groupe de 3 élèves).
- Améliorer la fluence de lecture et la lecture à voix haute. Période 2 pour les CE1, Période 3 pour les CE2, Période 4 pour les CM1, organisés par M. Aymérial.
- Reprendre les bases de la numération des nombres entiers pour les périodes 2 et 3 pour les CM Orthographe pour la période 3 pour les CM, organisés par Mme Lojou et Mme Roussel.

5.7 Les projets liaisons inter-cycles

- Liaison maternelle/CP, CE1, CE2

Les actions en cours :

- Les CE1 de la classe de M. Aymérial proposent de lire des récitations de poésies aux élèves de l'UEMA. Ils proposent également des lectures d'albums aux MS

Les actions envisagées :

- Des mises en œuvre d'ateliers autour de jeux de société.
 - Des décroissements par demi-groupe pour assister à des activités de maternelle pour les CP et des séances pour les GS.
 - Une visite de l'école afin de présenter les règles de vie. La directrice fera une lecture d'albums en juin. Ce jour-là les élèves GS mangeront au self avec les « grands de l'élémentaire ».
 - Un rituel de passage au CP fin juin sera organisé (une haie d'honneur, arche...).
- Liaisons maternelle/élémentaire/ péricolaire : Des réunions avec le manager et les directrices sont régulières afin de préparer des projets communs.

➤ Les futurs projets :

- Carnaval commun, le 28 mars après-midi. Un mot a été collé dans les cahiers de liaison.
 - Parcours du cœur courant mai/juin.
- Liaison école/collège : un travail autour des résultats des évaluations nationales. Une réflexion s'est engagée autour des pratiques pédagogiques et des supports utilisés concernant la géométrie, l'espace et la compréhension écrite.

5.8 Les projets pédagogiques

- **3 Séances de Volley ball par classe** pour les CE2 de la classe de Mme Legendre et les CM1 de la classe de Mme Dieudonné-Lequesne.
- **Piscine** : deux séances par semaine, entre 10 et 12 séances pendant une période.
- **JMF** :
 - Au 1^{er} trimestre : CP, CP-CE1, CE1 « Le Retour des fleurs »;
 - Au 2nd trimestre : CE1, CM1, CM1/CM2 et CM2 « Tiger Rodeo » et CP ; CE2 ; CE2/CM1 et CM1 « Amalia »
- **Ecole et cinéma** :
 - CE2/CM1 et CM1 CM1/CM2 ; CM2 : « Le roi des masques Wu Tian-Ming » au 2^{ème} trimestre
 - CP et CP/CE1, CE1 et CE2 : « La ruée vers l'or de Charlie Chaplin » au 1^{er} trimestre, « Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary au 2^{ème} trimestre.
 - Pour tous : « Microcosmos » lors du 3^{ème} trimestre.
- **Alliage** :
 - CE2 et CE2/CM1 : « 7m² par le collectif Les pieds en dedans ».
 - CM1 : Film « Le Chant de la Mer ».
- **Sortie pédagogique** : château de Meung Sur Loire, pour les CP et CP/CE1 en décembre.
- **La First Lego League**, la classe de CM2.
Compétition internationale pour les jeunes de 9 à 16 ans, basée autour de compétences robotiques, ingénierie, et collaboratives. Les élèves participent à cet événement autour des

compétences en Sciences / Technologie / Informatique / Art / Mathématiques.

Les épreuves :

- « Jeu du Robot » : réaliser le maximum de missions en 2mn30 sur le tapis d'épreuves avec un robot programmé par les élèves.
- « Projet d'innovation » : présenter en 15 minutes devant un jury un projet d'ingénierie en lien avec la thématique annuelle «Submerged» (la vie sous-marine/fonds marins). Travail autour de la démarche scientifique et présentation orale.
- « Esprit d'équipe » : Entraide, identité de l'équipe (logo, slogan...)

Les élèves ont bénéficié d'une journée avec un formateur, de l'aide du conseiller pédagogique de circonscription, et de plusieurs séances en classe.

- Les rencontres : 03/02/25 : locales à Orléans-La-Source pour toute la classe, 8/03/25 : les régionales à Saint-Jean-De-Braye pour une équipe de 10 élèves et le 22/03/25 les finales aux Sables d'Olonne.

- **Projet autour de « zéro gâchis »**, les déchets avec la métropole d'Orléans pour les CM1/CM2: Comptoir du réemploi : ateliers et visites, UTOM (06/02), projets de classe

- **Fabrique Opéra** : les CM ont pu participer à la présentation du spectacle CARMEN par Clément Joubert, chef d'orchestre (partenariat avec la mairie d'Olivet). Les élèves de CM participeront à la répétition générale de cet opéra, le mardi soir 18 mars 2025 au Zénith d'Orléans. La sortie est gratuite pour les élèves de l'école car la mairie est « résidente » du projet.

- **Réunion des délégués, le 04 mars :**

Les délégués avaient préparé des questions avec les enseignants afin de proposer des projets réalisables, par exemple le banc de l'amitié.

Lors de la prochaine réunion, le manager, M. Villermet sera présent afin de participer aux projets concernant le périscolaire et le scolaire.

Un règlement vis-à-vis des toilettes et de l'utilisation du matériel de sport des récréations est à envisager. Cela peine les élèves quand le matériel disparaît ou est abîmé.

Les échanges étaient constructifs et agréables.

- **Classes de découverte**

- La classe de CM1/CM2, Mme Lojou et la classe des CM2, Mmes Renne/Roussel iront du 22/04/2025 au 27/04/2025, à Penestin, en Bretagne. Mme Roussel prendra en charge le séjour en classe de découverte.

Aide financière : Dossier JPA pour les élèves dont les familles avec un quotient inférieur à 900 ; il faut 5 familles concernées par classe pour bénéficier de cette aide. Une famille bénéficie de l'aide du Secours Populaire.

- La classe de CE1 de M. Aymérial/Mme Fouquet se rendra du 28/04/2025 au 02/05/2025, aux CAILLETES. Mme Fouquet rejoindra le groupe classe à partir du mercredi 30 avril jusqu'au vendredi 2 mai.

Une élève de CE1 ne participe pas à la classe de découverte pour raisons familiales. Le refus n'est pas financier.

- **Carnaval commun** des écoles du Val (maternelle /élémentaire) et le périscolaire : le 28/03/25, déguisement libre sans accessoires.

- **Parcours du cœur**, projet organisé avec la maternelle et le périscolaire.
- 10 jours sans écran du 13 au 22 mai 2025. Une commande du kit sera faite (Badges, affiches et carnets de bord).
- Concernant les devoirs, ils seront écrits dans le cahier de liaison (pas de PrimoT). Nous pourrons ainsi nous rendre compte du temps passé à copier les devoirs pris sur les temps d'apprentissage.
- Pour le cycle 3 : « bonne utilisation des écrans » séance animée par l'équipe mobile de sécurité, personnel de l'éducation nationale, le 19 et 20 mai.
- Gestes premiers
- Apprendre à Porter Secours (APS) pour le C3, animé par du personnel de l'hôpital de la Source, le 13/06/25, la coopérative scolaire prendra en charge le coût de l'animation.
- Donner l'alerte pour le C2, animé par Mme Boile si nous ne trouvons pas d'animateurs. Visite d'une caserne de pompiers, (organisation en cours). M. Villermet nous conseille de nous rapprocher de M. Florent PELLET afin d'obtenir des informations.
- Alimentation : autour du goûter équilibré pour le Cycle 2 et du pique-nique équilibré pour les cycles 3
- EPS
- Randonnées au bord du Loiret
- Semaine vélo pour deux classes CM1/CM2 et CM2 (3-4 jours), les sorties dépendront de l'effectif des accompagnateurs.
- Kayak pour les CE2/CM1 ; CM1 ; CM1/CM2 et CM2. Projet en attente.

Nous remercions la municipalité pour ces offres et les subventions accordées pour les projets pédagogiques et culturels.

5.9 La sécurité

- **PPMS risques majeurs** s'est déroulé le 7 février, le scénario proposé était : « une tempête ». L'alerte par SMS reste un outil complémentaire pour transmettre les informations. Des talkies-walkies seraient nécessaires pour transmettre les informations en temps réel. Les appareils actuels ne fonctionnent plus. Une demande sera faite auprès de la mairie afin de changer le matériel afin d'assurer la sécurité des élèves et de l'équipe de l'école.
- **Alerte incendie**
Deux exercices ont été réalisés depuis la rentrée : le 27 septembre 2024 et le 28 janvier 2025. Le réarmement reste toujours difficile. La directrice a alerté le manager, le technicien est passé pour réactiver l'alarme. Nous les remercions. Un dernier exercice aura lieu lors du 3ème trimestre.
- **Le programme PHARe**, programme de lutte contre le harcèlement à l'école a été mis en œuvre pour une situation. L'équipe bien-être a mené ce plan, la situation a été réglée rapidement.

6. Questions des parents

PrimoT : l'utilisation de de l'application PrimoT pour les devoirs.

Ce dispositif est bénéfique au niveau de l'école (gain de temps de recopiage des devoirs en classe, pas de problème de relecture ou d'oubli dans le cahier de texte, préparation au dispositif Pronot ou collège) mais il interroge de nombreux parents sur d'autres aspects comme l'utilisation d'écran, l'autonomie pour faire les devoirs, la responsabilisation des enfants ou encore la supervision des devoirs par une tierce personne qui n'a pas accès à l'application (obligation de faire des copies d'écran, etc.). La prise de note des devoirs en classe peut-elle s'envisager ? Difficultés des parents sur l'autonomie pour les élèves : certains parents n'arrivent pas à donner ou à organiser facilement l'accès aux enfants à PrimoT.

- La prise de notes des devoirs permet de favoriser les temps pour les apprentissages. Le temps passé devant l'écran pour les devoirs nous semble peu élevé. Les élèves ont tous un code pour accéder aux devoirs. Il est rappelé que nous pouvons accéder à PrimoT sans télécharger l'application, par internet avec les codes élèves.

Il est certain que **les familles doivent accompagner leurs enfants** dans leur pratique d'utilisation des écrans. En effet, il est conseillé de « cadrer le temps d'écran à tout âge » et, en particulier proscrit un temps d'écran supérieur à 1 h 30 min par jour pour les enfants de 3 à 5 ans et à 2 heures pour les plus de 6 ans. (Enfants et écrans À la recherche du temps perdu, avril 2024)

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf> page 62)

Il existe des règles de bon usage des écrans édictées par des experts

Comme la règle du « 3-6-9-12 » proposée par le psychiatre Serge Tisseron.

- Pas d'écran avant 3 ans ;
- Pas de console de jeu portable avant 6 ans ;
- Pas d'Internet avant 9 ans (puis Internet « accompagné » jusqu'à l'entrée en collège) ;
- Internet seul possible à partir de 12 ans, mais avec prudence.

Autre recommandation, celle des « quatre pas » émise par la psychologue clinicienne Sabine Duflo proposant les règles suivantes : « pas d'écran avant d'aller à l'école, pas d'écran dans la chambre à coucher, pas d'écran avant d'aller se coucher et pas d'écran pendant les repas »

(<http://www.sabineduflo.fr/vous-et-les-ecrans-conseils-pratiques/>)

Lors de la semaine sans écran, nous pourrions comptabiliser le temps de copie et le suivi des devoirs. Nous ferons un bilan sur cette action.

Par contre l'équipe s'inquiète sur les contenus : les réseaux sociaux (interdits au moins de 13 ans), les jeux interdits au moins de 12/16 ans, et les films.

<https://e-enfance.org/informer/reseaux-sociaux/la-reglementation-sur-les-reseaux-sociaux/>

Le nombre de familles concernées n'a pas pu être transmis, les remontées ont été faites lors des sorties en début ou fin de journée.

Piscine :

- Les élèves pourront garder leurs serviettes lors des évaluations. Mme Naudin Herbé a envoyé un mail au responsable afin de l'informer.

Pour la mairie :

- Le ballon utilisé au périscolaire aurait disparu. Est-il possible de le remplacer, voire d'en disposer d'un de rechange ?

- Les ballons ne sont pas sortis tous en même temps...Nous avons un stock de ballons (dur, mousse...).

- Des parents ont fait remonter le fait que leurs enfants n'avaient pas assez en quantité (1er service et/ou rab disponible de manière variable selon l'ordre du service). Question déjà abordée à plusieurs reprises.

- La ville suit le grammage recommandé par le plan santé. La cuisine centrale applique ces règles. Il y a toujours du supplément à chaque service.

Malgré ce supplément, la cantine jette toujours de la nourriture entre les deux passages des élèves, car les plats chauds ne peuvent pas être proposés au deuxième service pour des raisons d'hygiène et de liaison chaude. Parfois, des enfants partent avant la proposition d'excédent.

Projet nouvelle Ecole :

M. Denoux apporte des précisions sur l'avancé de ce projet :

- Etude des Appels d'offre : phase de dialogue jusqu'en novembre 2025.
- Avant la fin de l'année 2025, le jury composé de 3 élus, d'experts techniques /énergie, d'architectes, le maire et des adjoints, fera un choix par rapport aux appels d'offre.
- Livraison de la nouvelle école prévue normalement en septembre 2028.

Information de la date du prochain conseil d'école : le lundi 23 juin 2025.

Conclusion : séance levée à 19h43, les participants sont remerciés.

A Olivet, le 06 mars 2025

Présidente de séance



Secrétaires de séance



DEUXIEME CONSEIL ECOLE - LISTE EMARGEMENT

DU 06 MARS 2025

NOM PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
NAUDIN HERBÉ Carole	DEA	
LOJAN Noémie	PE	
ROCHELLE Laise	PE	
LEGENDRE Céline	PE	
DIEUDONNE-LEQUESNE Laurie	PE	
CHEVALIER Amaïo	PE	
HAZOTTE Laurence	PE levers	
GRZELEC Piene	PE élève	
MASSERET Lilla	PE élève	
COUDIERE Bénédicta	Parent d'élève	
OUDOT Nathalie	Parent d'élève	
AYDÉRIAL Cédric	enseignant	
LECOURT Aurélie	Parent d'élève	
BOUGRAS Virginie	Parents d'élève	
RENNE Choustille	PE	
BOILE Cécile	PE	
VILVERMET Pierre-ich	Manager d'école	
DENOUX DARIEN	Conseiller municipal	
MUTZENHARDT Nothica	Parent d'élève	
Boile Cécile	PE	